

Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Pompéry, 28 juillet 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 1 p. (38r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Pompéry, 28 juillet 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47484>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 juillet 1873](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Pompéry, Édouard de \(1812-1895\)](#)

Lieu de destination 34, rue de Londres, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin adresse deux pouvoirs à Édouard de Pompéry pour l'assemblée générale de la Société européenne-américaine du Texas. Il lui explique qu'il était si fatigué qu'il n'a pas prolongé son séjour à Versailles jusqu'au 31 juillet pour assister à la réunion.

Notes Lieu de destination : d'après le texte de la lettre.

Mots-clés

[Information](#), [Santé](#), [Socialisme utopique](#)

Personnes citées [Société de colonisation européenne-américaine du Texas](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

28 juillet 73.

Cher Monsieur de Poméry.

Je vous adresse aujourd'hui
ci-inclus deux nouveaux
pouvoirs pour la réunion
de la Société du Cedre. Pardon-
nez-moi d'agir avec ce sans-
façon, mais j'étais si fatigué
loin de Guise que je n'ai pu
prolonger mon séjour à Ver-
sailles jusqu'au 31, pour
assister à cette réunion, et je
ne me sens pas davantage
disposé à refaire ce voyage
dans trois jours. Si donc vous
ne pouvez nous représenter
la réunion, je passerai de
vous.

Veuillez mon cher ami agir
mes sentiments sincères

Poméry